

Arrêté du 7 septembre 1999 portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement

NOR : ATEG9980330A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1.984 portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;
Vu le décret n° 97-715 du 11 juin 1997 relatif aux attributions du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
Vu l'arrêté du 3 juin 1985 portant création d'un comité technique paritaire ministériel au ministère de l'environnement ;
Vu l'arrêté du 8 juin 1998 modifié portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de représentants de l'administration :

Membres titulaires

M. Roussel (Pierre), directeur de l'eau, en remplacement de M. Février (Patrick) ;
M. Chantereau (Pierre), directeur du personnel et des services du ministère de l'équipement, des transports et du logement, en remplacement de Mme Bacot (Marie-Anne) ;
M. Tendron (Gérard), directeur de l'Office national de la chasse, en remplacement de M. Ballu (Jean-Marie) ;
M. Simon (Gilbert), directeur général du Conseil supérieur de la pêche, en remplacement de M. Tendron (Gérard) ;
Mme Hélias (Annick), directrice régionale de l'environnement Bretagne, en remplacement de M. Lagauterie (Philippe) ;
Mme Godfroid (Sandrine), directrice régionale de l'environnement Languedoc-Roussillon, en remplacement de M. Boulnois (Daniel) ;

Membres suppléants

M. Mégret (Alain), directeur adjoint de la direction de la nature et des paysages, en remplacement de M. Lerat (François) ;
M. Boudy (Jean-François), adjoint au directeur général de l'administration du ministère de l'agriculture et de la pêche, en remplacement de Mme Helleisen (Anne-Marie) ;
M. Duclaux (Thierry), sous-directeur de la gestion des personnels d'encadrement au ministère de l'équipement, des transports et du logement, en remplacement de Mme Malmassari (Nicole) ;
M. Lagauterie (Philippe), directeur régional de l'environnement Centre, en remplacement de Mme Bobenriether (Odile) ;
Mme. Gallot (Michèle), directrice régionale de l'environnement Franche-Comté, en remplacement de M. Baticle (Philippe).

Article 2

Le directeur général de l'administration et du développement est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Fait à Paris, le 7 septembre 1999.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur général de
l'administration
et du développement,
J.-L. LAURENT*